

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**CEREMONIE DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TITRISATION
ENTRE L'ETAT DE CÔTE D'IVOIRE ET L'UEMOA**

**INTERVENTION DE S.E. M. SOUMAÏLA CISSE
PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UEMOA**

Ouagadougou le 21 décembre 2006

Monsieur le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances,

Messieurs les Membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs les Cadres de la Commission ;

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Je voudrais, tout d'abord, vous souhaiter, au nom des Membres des Organes de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, et au mien propre, une chaleureuse bienvenue, au siège de la Commission, la maison commune de l'intégration et de la solidarité.

Permettez-moi, **Mesdames et Messieurs**, à l'occasion des fêtes de Noël, de Tabaski et de Nouvel An, de formuler, à votre endroit et en celui de tous ceux qui vous sont chers, **des vœux** de bonheur, de paix et de prospérité.

Ces vœux de progrès continu et de bonheur partagé, je les adresse également à toutes les populations de notre Union.

Monsieur le Ministre, votre présence et surtout, l'objet de votre visite, constituent le témoignage de la volonté de votre pays de renforcer et conforter le processus d'intégration en marche au sein de notre espace communautaire.

La Côte d'Ivoire, membre fondateur de l'UEMOA a, en effet, toujours œuvré pour la concrétisation de la solidarité entre les pays membres de notre Union.

Le Prélèvement Communautaire de Solidarité constitue la principale ressource de l'UEMOA et joue un grand rôle dans le financement des programmes d'intégration au sein de notre espace communautaire

La Côte d'Ivoire représente le plus grand collecteur de ces ressources.

De juillet 1996 à septembre 2002, l'Etat ivoirien a régulièrement reversé les produits du PCS dans les comptes de l'UEMOA à la BCEAO.

La crise sociopolitique que connaît ce pays frère, lui a imposé, depuis, de faire face à de nouvelles contraintes aussi importantes qu'urgentes. Ainsi, il a été enregistré une accumulation des arriérés de PCS d'octobre 2002 à mai 2006.

Depuis juin 2006, nous saluons le reversement régulier de ces ressources.

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

La cérémonie de ce jour nous réconforte dans notre ferme conviction que les Etats membres de notre Union ne reculeront devant aucun sacrifice pour participer individuellement au mouvement global d'intégration de notre sous-région.

Ainsi, la Côte d'Ivoire vient par la présente Convention nous confirmer qu'elle tient à honorer ses engagements envers l'Union, à travers la titrisation de sa dette.

D'un montant de 22 milliards 910 millions F CFA, cette dette sera convertie en **2 291** obligations du Trésor d'une valeur nominale de 10 millions F CFA, chacune.

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

Nous devons saluer cette action à sa juste valeur.

C'est, en effet, grâce à la bonne disponibilité des Autorités ivoiriennes et plus particulièrement à votre ferme volonté de trouver des solutions optimales d'apurement de ces arriérés, que l'idée de consolider cette dette et de procéder à sa titrisation a germé, pour enfin, se concrétiser aujourd'hui.

Cette démarche de la Commission de l'UEMOA s'inscrit parfaitement dans un processus d'ensemble de titrisation de la dette intérieure, actuellement en cours en Côte d'Ivoire.

C'est également la preuve de votre attachement aux principes vertueux de bonne gouvernance économique.

Honorables invités ;

Mesdames, Messieurs ;

La présente Convention constitue, de par son essence, une initiative, à la fois, progressiste et pragmatique.

En acceptant de la signer, la Côte d'Ivoire confirme de nouveau, son rôle de pionnier et de catalyseur de l'intégration.

C'est l'occasion pour moi, au nom de l'ensemble des Organes de notre Union d'exprimer nos sincères remerciements aux Hautes Autorités ivoiriennes pour cette marque de considération et d'encouragement.

Notre vœu le plus pressant, aujourd'hui, est que la Côte d'Ivoire, **notre** Côte d'Ivoire, celle qui est chère au cœur de chaque ressortissant de l'Union, retrouve la concorde, la paix et la sécurité.

Je demeure, en effet, convaincu que le temps n'est pas loin où, les Ivoiriens de tous bords, se retrouveront pour bâtir un pays stable, une nation démocratique, forte et prospère, solidement arrimée à notre Union commune.

Paraphrasant l'Abidjanaise, ce chant fondateur, je puis affirmer que tous ensemble, aux côtés de nos frères Ivoiriens, nous réussirons bientôt, le

**« Modèle de l'espérance promise à l'humanité
En forgeant unis dans la foi nouvelle
L'Union de la vraie fraternité. »**

Vive l'UEMOA ! Vive la solidarité !

Je vous remercie.